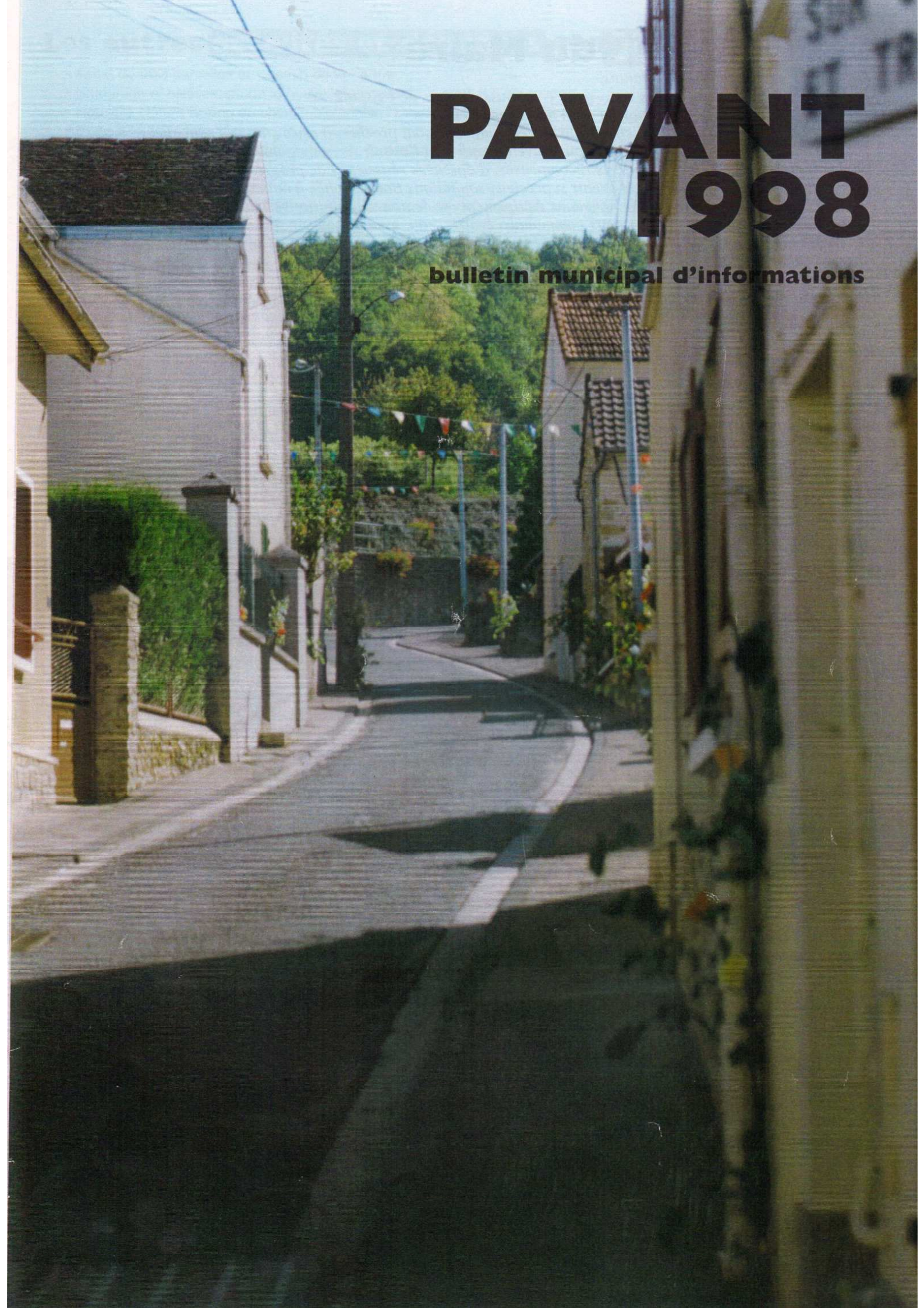


PAVANT 1998

bulletin municipal d'informations



Les **Voeux** du Maire

Pavanaises, Pavanais,

Janvier c'est le mois des vœux donc c'est aussi le mois de l'Espoir.

Espoir d'une vie, d'un futur et d'un monde meilleur.

Bonne Année à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers.

Bonne Année à nos enfants qui nous suivent et qui sont l'avenir de notre commune et de notre pays ; que 1999 soit pour eux une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies et de progression constante.

Pour préparer au mieux cet avenir si précieux souhaitons Bonne Année à notre commune qui verra encore en 1999 de nouveaux projets, de nouveaux équipements et de nouvelles initiatives se réaliser.

- Extension et amélioration des réseaux communaux (voirie, eau, assainissement, incendie, électricité)

- Création d'emplois

- Restauration de bâtiments

- Développement du tourisme avec la mise en place du « labyrinthe fabuleux »

- Amélioration du cadre de vie et préservation de l'environnement

Autant d'initiatives inspirées de notre programme électoral de 1995 qui émanent de l'idée toute simple qui consiste à rendre nos concitoyens heureux, dans une commune qu'ils aiment et où ils ont choisi d'y vivre avec leur famille.

C'est avec vous, tous ensemble, que vos élus, les employés communaux et les enseignants travailleront dans ce sens.

Je suis convaincu que la coordination des efforts de tous, l'activité soutenue et le développement de toutes les associations du village créeront des liens de plus en plus serrés entre nous et seront un excellent moyen de lutter contre l'indifférence, la solitude et la délinquance.

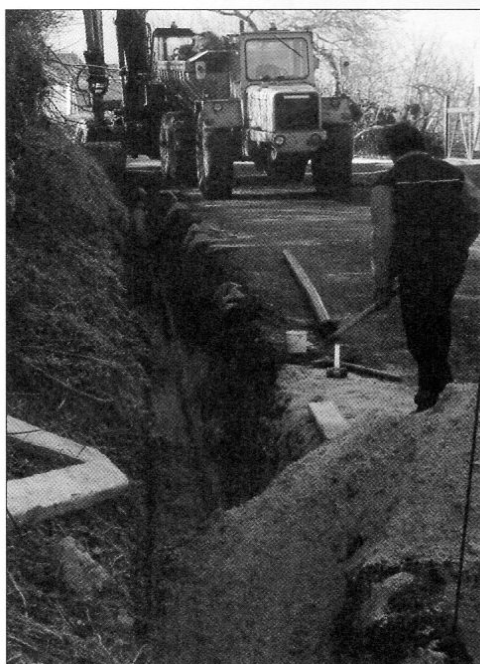
Pavant deviendra alors un village encore plus accueillant plus vivant et plus agréable que ce qu'il est.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS

Le Maire, André MOULINS

Les **grands Travaux et Dépenses** de **1998**

• Changement du Collecteur d'eaux usées, rue de la Fontaine	252 000 F
• Installation des réseaux eau assainissement incendie, route de Bassevelle	190 000 F
• Extension des réseaux eau assainissement pluvial à la Ferme	70 000 F
• Nouvel éclairage dans l'Eglise	55 000 F
• Démolition de bâtiments dangereux, chemin de la Ferme	60 000 F
• Frais d'architecte pour la restauration des bâtiments de la Ferme	120 000 F
• Renouvellement des panneaux « Pavant » aux entrées du village et installation des panneaux « Route Touristique du Champagne »	24 000 F
• Changement du revêtement de la salle du Clos Monsieur	48 000 F
• Pose de dix nouvelles lampes d'éclairage public	26 000 F
• Mise sous surveillance électronique de la Mairie	18 000 F
• Participation au goudronnage devant l'Abri de car de Pisseloup	20 000 F



Pose de l'EAU et ASSAINISSEMENT
route de Bassevelle

Pose des réseaux
EAU
ASSAINISSEMENT PLUVIAL
1^{ère} tranche



Nouveaux panneaux
« Route du Champagne »



Les autres activités et dépenses communales de 1998

• Achat de trois parcelles au chemin de la Ferme	25 000 F
• Entourage et nivellement de la nouvelle parcelle de la station d'épuration	30 000 F
• Nouvelle clôture le long du chemin piétonnier	16 500 F
• Extension du réseau d'eau route de Pisseloup	16 500 F
• Achat de Matériel scolaire (tables, tableau, fauteuils, imprimante)	10 000 F
• Achat de compteurs d'eau	9 000 F
• Achat d'une débroussailleuse	4 800 F
• Recrutement d'un nouveau CES pour l'entretien des sentes, parcelles, chemins, bois communaux	
• Déplacement de la cabine téléphonique	
• Augmentation importante du temps d'éclairage public	
• Achat d'un miroir de sécurité, route de Basserelle	
• Réfection des contreforts de l'Eglise et reconstruction de l'escalier d'accès au clocher	
• Rebouchage de très nombreuses fissures intérieures de l'Eglise	
• Location du Terrain de Football	
• Pluvial provisoire, rue Grouzy	
• Entretien permanent de tous les réseaux, tous les espaces verts, et toutes les jardinières de la commune	
• Financement de lait, jouets, goûters, voyages, spectacles pour les scolaires	
• Dératisation de la commune deux fois par an	
• Participation aux frais de fonctionnement du CES de Charly-sur-Marne et du S.I.D.S.A.	
• Etude d'une nouvelle implantaion de l'Abri de car	

Les Travaux prévus en 1999

DANS LA FERME

- Réfection du Pigeonnier et de la Fontaine
- Construction de WC Publics dans le grand bâtiment attenant au pigeonnier
- Installation de tous les réseaux dans la cour
(Eau, Assainissement, Incendie, Téléphone, Eclairage, Pluvial, Voirie) et réfection du dallage

DANS LE CHEMIN DE LA FERME

- Installation du réseau d'assainissement (dossier d'appel d'offres lancé)
- Installation d'une canalisation d'eau de bouclage (dossier en cours)
- Busage du rû des Geais
- Installation de la nouvelle alimentation de la Fontaine de la Ferme
- Enduits superficiels sur tout le chemin de la Ferme
- Pose d'une clôture avec portails au terrain du vestiaire Foot

DANS DIFFÉRENTS ENDROITS DE LA COMMUNE

- Aménagement de la nouvelle entrée du groupe scolaire
- Remise en état du bâtiment de la source rue du Gué
- Construction de la Fontaine des corbeaux Route de Bassevelle
- Restauration de la Fontaine rue Bruneau, avec aménagement d'une jardinière
- Renouvellement du matériel informatique de la commune
- Nouvelle installation téléphonique à la Mairie et à l'école (dossier lancé)
- Aménagement d'un espace vert au champ Renard
- Mise en place d'une signalisation touristique pour le « Labyrinthe Fabuleux »
les Monuments et les chemins de promenade de la commune

Nouveau point sur les travaux de réhabilitation des bâtiments de la Ferme

Il faut rappeler que ces travaux concernent, dans une première tranche

- La réfection totale du pigeonnier, de l'escalier et de sa couverture.
- La réfection de la Fontaine.
- La construction de WC publics dans le grand bâtiment attenant à l'escalier.
- L'aménagement de la cour avec pose de tous les réseaux (eau, pluvial, assainissement, éclairage, EDF, téléphone, sécurité incendie, voirie) et réfection du dallage.

Ces travaux n'ont pas encore été commencés pour la raison suivante. Une commune doit être en possession de tous les arrêtés de subventions qu'elle a sollicités pour lancer les marchés et les appels d'offres de travaux.

A ce jour PAVANT a reçu

- La subvention départementale petit patrimoine de **156 648 F**
- La subvention départementale DGE pour WC Publics de **50 458 F**
- La subvention régionale (Fonds de Développement Local) de **496 878 F**
- La subvention communauté de communes de **127 732 F**



Il manque encore la dernière subvention DDR (Dotation de Développement Rural) qui est une subvention d'état. Elle serait de **455 398 F** et devrait être débloquée en janvier 1999.

L'ensemble des subventions ainsi obtenues représenterait une somme de **1 287 114 F** soit 77,7 % du montant hors taxe des travaux estimé à **1 656 260 F**.

L'architecte chargé des travaux prépare actuellement les marchés publics et dossiers d'appels d'offres et si les délais envisagés sont respectés, le chantier de réhabilitation devrait commencer aux beaux jours. Ils s'étalerait probablement sur l'année 1999 et une partie de l'année 2000.

Au terme des travaux, seront installés au rez de chaussée du pigeonnier un métier d'art, au 1^{er} étage du pigeonnier un musée photographique des communes du labyrinthe fabuleux et une exposition permanente du patrimoine Pavanais, au 2^e étage la muséographie de la Fable « Les deux Pigeons » destinée aux touristes qui visiteront notre commune ou qui participeront au jeu rallye basé sur les *Fables* Jean de La Fontaine.

(Bâtiments « Ferme » à réhabiliter

Etat civil de l'année 1998

LES NOUVEAUX NÉS

21 mars 1998 **Kelly Jeannette PIETRZAK**
12 juillet **Laura Chantal LECOFFE**
29 juillet **Angie Corinne ZWILLER**
8 septembre **Cynthia AMBROISE**
8 décembre **Gwendoline LEMONNIER**

CEUX QUI ONT DISPARU

24 février 1998 **Jean Alexandre POULAIN**
29 juin 1998 **André Lucien FAUVET**
24 août 1998 **Serge Marceau LORAUX**
6 décembre 1998 **Pâquerette GRISOLET née DESSIGNY**

CEUX QUI SE SONT UNIS

18 avril 1998 **Jacques DAVID et Sylvie JACOB**
2 mai 1998 **Philippe CULOS et Céline OUSSELIN**
9 mai 1998 **Alain MARLIOT et Corinne HECQ**

Situation de l'usine T.M.P.E. du village

Cette entreprise fonctionnait depuis de très nombreuses années, d'une manière satisfaisante, selon l'avis du service départemental des installations classées.

En 1990, sous la direction de son P.D.G. M. DI CHIACHIO, l'usine rencontra ses premières difficultés d'exploitation ; elle ne respectait pas les règlements de conformité en vigueur car le système électrique était devenu archaïque, et le traitement des eaux résiduaires inadapté et insuffisant entre autres...

C'est alors que les arrêtés préfectoraux se succédèrent à cadence rapide pour contraindre le P.D.G. de cette installation à respecter les textes. Rien n'y a fait ou presque puisque l'usine a toujours poursuivi ses activités devenues dangereuses envers et contre tout avec tous les risques de pollution que cela comportait. La commune a alerté l'administration départementale à plusieurs reprises sur ce point mais elle a toujours été tenue à l'écart des décisions qui étaient prises ou des autorisations qui étaient délivrées ; même son avis défavorable sur l'autorisation de poursuite d'exploitation qu'elle avait donné lors d'une enquête publique en octobre 1992 n'a pas été respecté. En janvier 1998 les scellés ont été posés pour que T.M.P.E. cesse ses activités. Mais cela n'a pas empêché l'entreprise de poursuivre son travail dangereux au ralenti. C'est alors que des produits toxiques ont été déversés sauvagement

dans le sol. En quelle quantité?... Le 20 avril 1998 l'Industriel « irresponsable » abandonna définitivement le site, le laissant, dans un état lamentable (photos ci-contre) ouvert à tous vents, avec des bacs rouillés remplis d'acide et des produits dangereux éparpillés çà et là, à portée de n'importe qui. La commune et la propriétaire des



Usine T.M.P.E. sol effondré. Sous sol inondé

locaux, Mme BARDON s'empressèrent de fermer et de protéger les lieux contre tout accident qui pourrait survenir. Dans les quatre mois qui suivirent, de nouveaux arrêtés préfectoraux ont été pris pour contraindre M. DI CHIACHIO à faire disparaître les produits toxiques, les déchets, les acides et à dépolluer le site. Ces arrêtés sont restés sans effet. Le 4 septembre 1998 le Conseil Municipal envoya une délibération à Madame VOYNET, Ministre de l'environnement, pour attirer son attention sur les risques de pollution grave qui menaçaient PAVANT et les communes situées en aval. Madame la Ministre ordonna une enquête...



Intérieur actuel de l'usine T.P.M.E.

Depuis rien n'a changé sur le site. Les services départementaux font toujours des recherches, des prélèvements, des analyses. Ce problème est devenu semble-t-il un problème de « gros sous ». Si l'on en croit certains chiffres avancés, la dépollution et la remise en état des lieux coûterait environ 2 millions de francs pour qu'une nouvelle usine puisse s'y installer. Qui paiera ? La rapidité avec laquelle sera trouvée une réponse à cette question conditionnera le déblocage de la situation qui, si elle s'éternise, ne manquera pas d'entraîner des répercussions défavorables dans la gestion communale.

DERNIÈRE MINUTE : Selon les services de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) la situation créée par T.M.P.E. ne semble pas présenter un risque immédiat ou aigu pour l'alimentation en eau potable de la commune. Selon Monsieur le Préfet, une procédure d'exécution d'office des travaux de remise en état du site sera confiée à l'ADEME si M. DI CHIA-

CHIO et Mme BARDON sont reconnus insolvable pour payer le travail de remise en état. Par ailleurs M. le Préfet a déposé une plainte au Procureur de la République contre M. DI CHIACHIO dont les agissements mettent en péril la sécurité des riverains du site. Ce problème n'est pas prêt d'être réglé !

Nouvelles en vrac...

- Les participants au concours des maisons fleuries sont de plus en plus nombreux, c'est la preuve que beaucoup de PAVANAIS sont sensibles à leur cadre de vie et à l'embellissement de la commune. Ils contribuent à rendre notre cité encore plus agréable et plus accueillante que ce qu'elle est déjà. Exemple à suivre.
- Félicitations à tous les Lauréats de ce concours avec mention particulière à M. et M^{me} René NOUVEAU qui ont été classés 1^{er} en 1998.
- Bienvenue à tous les nouveaux habitants de la commune.
- L'Histoire du village est en vente en Mairie pour 160 F.
- La cantine scolaire fonctionne régulièrement avec 26 enfants par jour en moyenne.
- Si vous quittez définitivement votre logement ou votre maison, pensez à faire relever votre compteur d'eau ; ce dernier doit toujours être parfaitement accessible et protégé en période froide.
- Les réseaux d'eau et d'assainissement sont gérés par la commune.
- Le relevé des compteurs d'eau a lieu généralement au mois de juin.
- Le ramassage des « Monstres » en 1999 aura lieu les **14 avril et 13 octobre**.
- La commune disposera enfin d'un P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) avant l'été 1999.
- L'entreprise touristique « Labyrinthe Fabuleux » dont la commune est actionnaire devrait fonctionner en mai 2000. Elle édite déjà un journal intitulé « Dédale » que vous trouvez régulièrement dans vos boîtes à lettres et qui vous donne tous les renseignements concernant les relais, la réhabilitation des lavoirs et le Jeu Rallye qui sera mis en place pour faire fonctionner l'Entreprise. Celle-ci déjà placée sur de bons rails devrait permettre la création en Omois de 45 emplois fixes et définitifs.
- Le SEPCHAR : Ce service social cantonal pour les personnes âgées et les enfants sera définitivement intégré à la communauté de communes à partir du 1/01/1999. Son fonctionnement reste inchangé, ses emplois sont maintenus. (voir article dans le bulletin de la C4).
- Le 28 février 1999 l'école organise un GRAND LOTO pour pouvoir financer un voyage qui conduira 3 classes au parc du Marquenterre aux beaux jours. **ENEZ JOUER NOMBREUX.**
- Cette année le sapin de Noël n'a pas été réinstallé devant la Mairie à cause du vandalisme dont la commune a été victime en 1997.
- Tous les abonnés aux réseaux eau assainissement recevront en janvier une facture dont le montant correspondra à la moitié de celui qu'ils ont eu à payer pour la période du 1/07/97 au 30/06/1998.
- Les nouveaux habitants de la commune depuis le 1/07/98 ne sont pas concernés par cette facture intermédiaire.
- Les impôts communaux sont restés stables, comme promis en 1998. Ils s'inscrivent dans une juste moyenne des impôts locaux des autres communes du canton.
- Les conteneurs à ordures ménagères doivent être rentrés dans les propriétés au plus tard le mardi soir.
- Des essais à la fumée dans le réseau d'assainissement ont révélé que les eaux pluviales de certaines maisons se déversaient dans ce réseau ce qui est strictement interdit. Les travaux nécessaires de remise en conformité devront être réalisés avant l'été 1999.
- Un nouvel arrêté municipal interdit les bruits gênants de toutes natures (Publicité, appareils radio, moteurs, pétards).
- **Attention !** L'eau des fontaines du village est déclarée non potable car les résultats de ses analyses ne sont pas conformes aux normes européennes pour la qualité de l'Eau. Par contre l'eau du réseau communal est très bonne.
- Les crottes de chiens encombrant de plus en plus les trottoirs, le chemin piétonnier et le devant de la Mairie. C'est dégoûtant ! Souhaitons que les propriétaires de ces animaux feroent un effort pour diriger leurs bêtes vers des endroits plus adaptés pour faire leurs besoins. Ils contribueront ainsi à protéger la propreté des voies communales ; nous les en remercions vivement par avance.
- **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :** Elle est née il y a 3 ans. Jusqu'ici elle s'était penchée sur la mise en valeur et la protection de l'environnement (collecte des ordures ménagères) et sur le développement touristique (réhabilitation du patrimoine des communes, relais lavoirs). Cette année elle a mis l'accent sur l'Action sociale en reprenant à son compte toutes les activités du SEPCHAR et sur la délinquance avec la mise en place d'une équipe d'agents locaux de médiation. Actuellement elle travaille au développement du tri sélectif des déchets ménagers (conteneurs collectifs, déchetteries) et sur le projet « Un jeune un sport » qui vise à améliorer les conditions d'accès et de pratique d'un sport pour tous les jeunes de la communauté. Parallèlement à cela elle prépare un dossier qui va lui permettre de reloger le SEPCHAR et les locaux communautaires dans l'espace DROUET-LAURENT de Charly-sur-Marne (voir bulletin de la C4 infos).

Echos La Vie de nos sociétés

Le Comité des Fêtes

En 1998 mon Association a préparé, comme à l'accoutumée, avec beaucoup de soins et de sérieux, l'organisation et la réalisation de la Fête Patronale que la commune lui avait confiées.

Nos efforts ont été largement récompensés car le spectacle qui a été offert à la population, avec le beau temps, fut en tous points remarquable. Je voudrais, à cette occasion, remercier tous les « Pavanais », leurs amis et leurs invités qui nous ont beaucoup soutenu pendant cette fête et qui, je pense, ont très apprécié le programme que nous leurs avons concocté. Leurs applaudissements, les sourires sur toutes les lèvres, la joie et la bonne humeur furent autant d'encouragements qui nous ont bien fait plaisir et qui nous ont incité à poursuivre pour mieux réussir l'an prochain. J'adresse un grand merci aux Associations qui se sont jointes à nous pour illustrer magistralement le conte des mille et une nuits, sur et autour du char que nous avons préparé spécialement cette année pour la Fête Patronale. Ce fut un très grand succès. Merci mille fois aux

Anciens, aux jeunes, à tous les bénévoles qui préparent les fleurs, le char, les confettis, la décoration du village, les enveloppes et les programmes et ceux qui nous aident pour les festivités. Merci aussi à tous ceux qui achètent nos cartes de membres honoraires. Merci enfin aux pompiers qui assurent tous les ans la sécurité de notre feu d'artifice.

Dans les vœux les plus chers que je forme pour les Pavanaises et les Pavanais en 1999, j'en ajouterai un supplémentaire qui me tient à cœur, celui de pouvoir offrir à toutes et à tous une Fête Patronale encore plus belle que la dernière.

BONNE ANNÉE

Le Président, Henri VALLET



Char du Comité des Fêtes à la Fête patronale



L'Association sportive de Pavant

L'A.S. Pavant a engagé 3 équipes pour la saison de Football 98/99. 1 équipe « poussins » et 2 équipes séniors.

Cette année l'effectif total du club est en diminution notamment au niveau des Equipes Jeunes. Nous recherchons de nouveaux pupilles, minimes, cadets car c'est avec eux que le club doit assurer son avenir.

BONNE ANNÉE À TOUS POUR 1999

Le Président, Bruno FAVIER

(L'Equipe « Poussins » de l'A.S. Pavant

Anciens Combattants

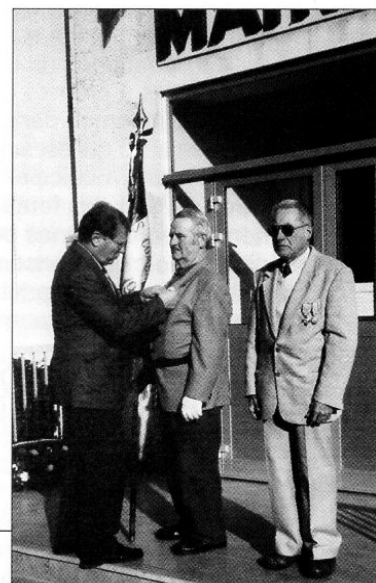
rains de la Marne, nous nous souviendrons que c'est des rives de celle-ci et particulièrement de Château-Thierry que partit l'ultime offensive. Le drapeau de la section participe le 13 juillet au rallye des VTT Charly-Pavant qui relia les principaux points de cette 2^e bataille de la Marne. Le 11 novembre, le Foyer Rural et la Bibliothèque nous ont présenté une exposition sur la « Grande Guerre » qui donna beaucoup à réfléchir aux nombreux visiteurs. Qu'ils en soient remerciés. Ce jour-là également notre porte-drapeau Pierrot POINT fut récompensé de son dévouement en recevant l'insigne officiel de sa charge. Le 1^{er} janvier 1999, l'Euro, notre future monnaie unique, a fait ses premiers pas, cimentant ainsi l'Union Européenne et renforçant le rempart nous protégeant du retour de ces tragédies.

Nous remercions les amis fidèles qui nous soutiennent dans notre mission : entretenir le souvenir pour promouvoir la paix, et nous présentons à tous, nos vœux de prospérité et de sécurité.

Le Président, Daniel COLLIN

1998 fut pour le monde combattant marqué par le 80^e anniversaire de la victoire de 1918. Pour nous, rive-

Pierre POINT décoré « Porte Drapeau »





Le Club V.T.T.

Le Club V.T.T. fonctionne de façon régulière depuis maintenant 5 ans, avec un nombre constant d'environ 60 VTTistes venant du Sud de l'Aisne, et même de nos proches villages voisins de Seine-et-Marne.

Pour 1999, nous pensons organiser plusieurs manifestations sur la commune, dont la finale des Championnats de l'Aisne et notre course traditionnelle « La Pavanaise ». Nous vous souhaitons à tous une Bonne année 1999, dans l'attente de vous voir sur notre circuit.

*Le président,
Jacky PLONQUET*

(Les Jeunes Champions de Picardie V.T.T.)

Le Club St Bald du 3^e age

Je voudrais
tout d'abord

remercier toutes celles et tous ceux qui aident matériellement et financièrement notre Association et qui la font vivre. Je pense aux acheteurs de notre calendrier et des productions du club à la Brocante, ceux qui animent et participent activement à la vie de notre société tous les vendredis après-midi et chaque mercredi de fin de mois, ceux qui travaillent pour la fabrication du char tous les ans et qui contribuent à la réussite de la Fête patronale du village, ceux qui aident les autres sociétés de la commune. C'est grâce à toutes ces personnes que le club vit bien, qu'il rayonne et qu'il peut développer des activités appréciées de tous. En 1998, en dehors des traditionnels après-midi jeux et goûters hebdomadaires, le Club Saint Bald a organisé un thé dansant gratuit avec orchestre et un voyage spectacle à Paris dans un cabaret Tahitien. Au cours de ces deux moments forts, une ambiance joyeuse et très chaleureuse animait les groupes de participants qui en gardent d'excellents souvenirs. Pour 1999 le thé dansant et une ou deux sorties spectacles seront organisés aux beaux jours. Mais dès le 16 janvier prochain, tous les adhérents se retrouveront pour le traditionnel repas annuel dansant. Je vous promets qu'il y aura de bonnes choses à manger et que l'ambiance chaleureuse prédominera. J'invite toutes celles et tous ceux qui sont retraités, ou qui ont plus de 60 ans, à venir se joindre à notre association, ils seront les bienvenus.

Dans l'immédiat, je souhaite à tous les membres et à toutes les personnes du village, une très bonne et heureuse année 1999.

Le Président, Henri VALLET



*La Doyenne du Club St Bald honorée
par M. Le Député*

les échos

Bibliothèque Rurale

Notre bibliothèque en tant que lieu de lecture n'a qu'une année d'existence. Cependant le 10 janvier 1999, il y aura 10 ans que nous avons accueilli nos premiers lecteurs. Le constat laisse à penser, qu'il y a encore de l'espoir pour le livre.



Cependant, avec les autres bibliothèques du canton de Charly nous planchons pour équiper nos lieux de multimédias avec accès intra et internet. Pour l'instant, nous continuons nos prêts de livres, nous augmentons le fonds audio et vidéo, et attendons votre visite.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1999.

La Présidente, Martine PLONQUET

(Activité découpage-collage à la bibliothèque)

Cercle des Anciens

les échos

Bonne et heureuse année, meilleurs vœux à tous...

Comme le veut la tradition. 1998 s'achève, 1999 pointe à l'horizon, avant que n'arrive cette date fatidique de l'an 2000, qui fait déjà couler beaucoup d'encre. Ce que 1999 apportera ? Nul ne le sait... Cependant, la vie est là, avec ses joies et ses soucis. Dans notre village, chaque association essaie d'y apporter, un peu de cette vie.

Pour sa petite part, le Cercle des Anciens de Pavant, continue d'offrir aux personnes âgées de 70 ans et plus dans l'année, votant à Pavant, quelques avantages annuels. Lors de son goûter proposé en mars, le compte-rendu est exposé à tous. C'est au cours de ce goûter, qu'ont lieu, les inscriptions de l'année. Pour lui permettre de poursuivre, le Cercle des Anciens de Pavant, confectionne des enveloppes vendues chez les commerçants deux fois dans l'année, et proposera des billets de tombola à la brocante d'avril. Peut-être,

M. BOITHEAUVILLE, pourra-t-il encore, cette année confectionner des berlingots devant vous ? en souhaitant un meilleur temps. Le Cercle vous encourage à y répondre, généreusement. Sur la demande de tous, un deuxième goûter, à l'automne, nous réunis. C'est toujours très agréable de se retrouver ensemble, autour d'un verre et d'un morceau de brioche. Pour ceux qui ne pourraient venir en mars au goûter, pour s'inscrire, voici quelques adresses : Mme Claudie PREVOT 7, route Bassevelle — Mme Dominique BARON 28, rue Jean-Jaurès — Mme Michèle BIDAULT rue des Près. Chacun des habitants concerné, recevra une convocation.



Le Cercle des Anciens en Réunion

La Présidente, Claudie PREVOT

Le Club Philatélique



Exposition Philatélique du 26 avril à Pavant

En 1998 le Club, en dehors de ses activités philatéliques, a organisé les 19 et 20 septembre en l'Eglise de Pavant. Les journées du Patrimoine, 72 personnes sont venues visiter l'Edifice qui ne manque pas d'attraits, Armoiries peintes, pierres tombales, vitraux. L'Eglise sera de nouveau ouverte en 1999 le jour de la brocante d'abord et pour les journées du patrimoine ensuite au cours desquelles une visite du clocher sera organisée. Nous recherchons toujours des renseignements sur l'Histoire de l'Eglise et de Pavant, (photos, cartes postales, bulletins paroissiaux, usine à boutons, château) si dans votre grenier vous en possédez, n'hésitez pas à nous les confier à la Bibliothèque ou à la Mairie. D'avance merci beaucoup et meilleurs vœux 1999 pour tout le monde

Le responsable, Frédéric HÉRICOURT

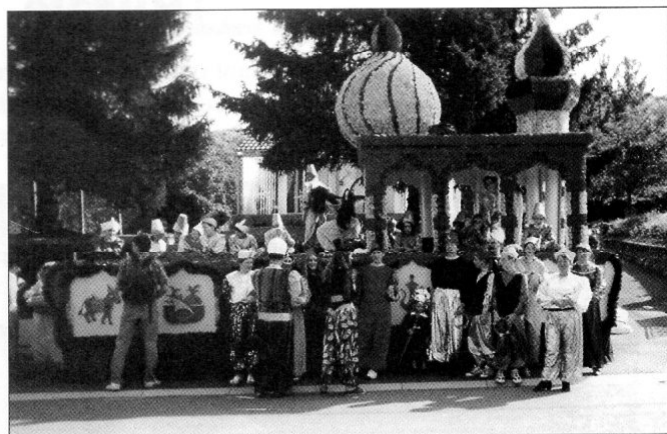
Club des Jeunes du Mercredi de Pavant

A chaque rentrée scolaire, se pose pour les enfants la même question : que faire durant les mercredis afin de refuser l'ennui et le désœuvrement ? Pour certains jeunes cela fait bien longtemps que la question ne se pose plus. C'est donc avec fidélité et assiduité qu'ils retrouvent le Club, tant il est vital pour eux de disposer d'une plage de temps pour ne rien faire, sinon inventer leurs propres jeux, s'initier aux activités qu'ils se créent, apprendre à grandir et à vivre avec et pour les autres. L'année 1998 a été pour ce groupe très positive. En dehors de sa participation aux Fêtes de Pavant, aux Arbres de Noël, de sa sortie à Eurodisney ou en camping, il convient d'ajouter toutes les activités que ces jeunes vivent entre eux. Nous ne retiendrons que la marquante, celle qui a donné à leur vie associative une tonalité particulière. A savoir leur séjour, avec hébergement en gîte, au parc du Marquenterre, dans la Baie de Somme : découverte de la mer pour certains, des oiseaux marins pour d'autres, mais surtout expérience réussie d'une vie collective différente... C'est grâce à vos dons, à vos participations (soirées-tombolas) que ce projet a pu enfin être réalisé. Mais déjà un autre se profile pour 1999...

Les Jeunes de l'A.C.J.M. et les Membres du Bureau remercient donc la Municipalité et les Pavanais qui les soutiennent et les aident dans leurs actions.

Ils vous adressent à tous leurs meilleurs vœux pour 1999, et donnent rendez-vous aux familles et amis pour sa traditionnelle soirée « galette des rois » le 30 janvier, et aux jeunes (et parents !) pour sa prochaine sortie au parc Astérix...

La Présidente, Christiane AUBRY



L'ACJM costumée à la Fête Patronale